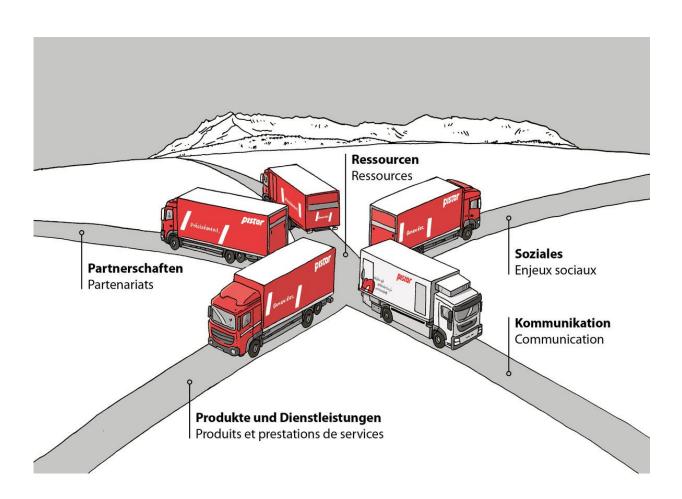


Code d'éthique et de conduite pour les fournisseurs et les partenaires commerciaux



Sommaire

1	PRE	AMBULE	3
2	СНА	MP D'APPLICATION ET OBJECTIF	3
3	NOR	RMES	3
		NES DIRECTRICES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	
	4.1	PRINCIPES GENERAUX	
	4.1	DURABILITE SOCIALE	
	4.3	DURABILITE ECOLOGIQUE	5
	4.4	DURABILITE ECONOMIQUE	5
_	A B 4 E	FLIODATION ET CONTROLE	_

1 Préambule

Au sein de Pistor, nous sommes conscients de notre **responsabilité** de contribuer à un développement durable. Nous nous engageons à ce que nos processus commerciaux soient acceptables écologiquement, justes socialement et sensés économiquement. Cette philosophie guide toutes nos décisions et toutes nos actions.

Dans un monde en constante mutation, la **dynamique** est fondamentale pour la réussite et la croissance. Au sein de Pistor, nous cherchons en permanence à nous améliorer et à nous adapter aux nouveaux défis. Cette dynamique se manifeste dans notre engagement en faveur du développement durable, jusqu'à nos chaînes d'approvisionnement.

Nous considérons nos fournisseurs, nos clients et nos sociétaires comme des partenaires précieux. Ce **partenariat** implique pour nous de travailler ensemble à des solutions durables et innovantes qui garantissent notre réussite commune à long terme. Un partenariat solide repose sur le respect mutuel et la **confiance**.

La transparence et l'intégrité revêtent une importance essentielle à nos yeux pour assurer une communication franche et une collaboration fiable.

La **fiabilité** fait partie des piliers de notre action. Nous appliquons les normes les plus rigoureuses en matière de qualité, de respect des délais et de responsabilité. Le **développement durable** joue un rôle primordial à cet égard: nous nous engageons pour la durabilité écologique, sociale et économique et nous attendons la même chose de nos partenaires.

2 Champ d'application et objectif

Le présent code de conduite s'applique à l'ensemble du groupe Pistor et définit nos attentes et nos exigences à l'égard de nos fournisseurs et partenaires commerciaux. Il est destiné à assurer que nos chaînes d'approvisionnement soient durables, efficaces et irréprochables sur le plan éthique et que nos partenaires commerciaux soutiennent nos efforts en ce sens. Ensemble, nous pouvons apporter une contribution positive à la société et à l'environnement.

3 Normes

Le présent code de conduite s'appuie, entre autres, sur les lois et prescriptions locales actuelles, ainsi que sur les normes reconnues suivantes:

- Déclaration générale des droits de l'homme des Nations Unies
- Conventions (notamment normes fondamentales du travail), protocoles et recommandations de l'OIT
- Convention des Nations Unies contre la corruption
- Déclaration de Rio des Nations Unies sur l'environnement et le développement
- Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises
- Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant
- Accord de Paris des Nations Unies

En complément, Pistor s'inspire d'autres normes reconnues et escompte que ses fournisseurs et partenaires commerciaux déploient des efforts similaires sur le fond¹.

4 Lignes directrices sur le développement durable

4.1 Principes généraux

Nous respectons l'ensemble des **lois et prescriptions** en vigueur dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités

Transparence et communication: nous assurons la transparence et nous communiquons une information en temps utile sur tous les aspects importants de nos activités afin de favoriser la confiance mutuelle.

Nous aspirons à une collaboration à long terme, fondée sur le partenariat, avec nos collaborateurs, nos partenaires commerciaux et les autorités. Nous pratiquons à cette fin une communication respectueuse, sincère et transparente, qui favorise l'échange d'informations et la résolution rapide des problèmes.

4.2 Durabilité sociale

Nous veillons à ce que les **droits humains internationaux** soient respectés et promus dans notre sphère d'influence. Nous évitons à cette fin toute implication dans des violations des droits humains. Tous les rapports de travail sont conclus sur une **base volontaire** et exempts de tout élément de **travail forcé** ou de **traite d'êtres humains**. Nous nous opposons résolument au **travail des enfants** et nous garantissons qu'aucun enfant ne travaille dans nos entreprises et chez nos fournisseurs.

Nous respectons le droit de nos collaborateurs à la **liberté d'association** et la possibilité de mener des **négociations collectives**. Nous nous engageons en outre à créer un **environnement de travail non discriminatoire**, dans lequel tous les collaborateurs ont droit à l'égalité de traitement sans distinction de sexe, d'origine raciale, de religion ou de statut social. Nous veillons à ce que nos collaborateurs reçoivent un **salaire** qui correspond au moins au salaire minimum légal ou usuel dans le secteur et qui suffit à pourvoir à leurs besoins fondamentaux.

Nous respectons les **temps de travail** légaux et usuels dans le secteur et nous limitons autant que possible les heures supplémentaires. Nous garantissons par ailleurs un **environnement de travail sûr et sain** pour tous nos collaborateurs et nous appliquons des mesures appropriées en faveur de la prévention des accidents et de la promotion de la santé.

Nous préconisons une **protection des données** solide et nous protégeons la vie privée et les données à caractère personnel de nos collaborateurs et partenaires commerciaux. Toutes les données sont traitées conformément à la législation applicable sur la protection des données et nous mettons en œuvre des mesures de sécurité en vue de les protéger contre les accès non autorisés et toute utilisation abusive.

Nous assumons notre **responsabilité sociale** et nous soutenons le **développement** économique et social des communautés dans les pays où nous exerçons nos activités.

¹ ISO 26000; Code de base de l'Ethical Trading Initiative (ETI); Code de conduite de la Fair Labor Association (FLA); Norme SA8000 de Social Accountability International; Code de conduite de la Business Social Compliance Initiative (BSCI).

4.3 Durabilité écologique

Nous contrôlons régulièrement les répercussions des activités de nos entreprises sur l'environnement et nous prenons toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou minimiser leurs effets préjudiciables. Notre engagement comprend en particulier la **protection de la nature et du climat**, la gestion écologique des déchets et des substances dangereuses, ainsi que l'utilisation efficace des ressources. Nous nous mobilisons en outre pour **une agriculture et une pêche durables**.

De surcroît, nous encourageons la plus grande sensibilisation à la protection de l'environnement et aux pratiques durables au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous soutenons le développement et l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement afin de réduire notre **empreinte écologique** et de minimiser notre impact environnemental.

4.4 Durabilité économique

Nous considérons qu'une **gestion d'entreprise éthique** constitue le fondement de notre réussite économique. Nous adoptons un comportement honnête et transparent dans tous les domaines et avec toutes les parties prenantes et nous obéissons aux règles d'une **concurrence équitable**, à la **législation applicable sur les ententes** et aux dispositions commerciales en vigueur.

Nous ne nous livrons à aucune forme de **corruption** et nous nous engageons activement pour entretenir des relations d'affaires transparentes et équitables dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement. Nous refusons catégoriquement toute corruption ou prise d'avantage.

Le chantage et le détournement sont inacceptables dans notre entreprise. Nous nous tenons rigoureusement aux prescriptions légales et aux normes éthiques et nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux. Tout manquement est systématiquement poursuivi et sanctionné.

Nous plaidons pour une **protection des consommateurs** solide et nous garantissons que nos produits et services sont sûrs et d'une qualité élevée. Cela inclut la conformité à toutes les exigences légales et réglementaires applicables. Nous appliquons un système global de gestion de la sécurité alimentaire (ISO 22000) et nous escomptons que nos fournisseurs et partenaires commerciaux se dotent de mesures correspondantes pour garantir la sécurité de nos produits alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

5 Amélioration et contrôle

Nous nous efforçons d'améliorer nos pratiques en permanence. Nous y parvenons, entre autres, grâce aux critiques franches et sincères de nos partenaires commerciaux. Notre service de contact se réjouit de recevoir toute **suggestion**, **question ou critique** concernant le développement durable:

Pistor AG, Hasenmoosstrasse 31, 6023 Rothenburg, Suisse Département Qualité, droit & compliance Tél.: +41 41 289 89 89

E-mail: recht@pistor.ch

Réciproquement, il est fondamental pour nous que nos partenaires commerciaux poursuivent eux aussi un développement durable permanent et nous nous réservons le droit de procéder au besoin à des **contrôles** appropriés. Ces contrôles servent la transparence aux fins d'une collaboration fructueuse.